

« Le visage d'une femme n'est pas la propriété d'un homme »

dimanche 28.06.2009, 04:48 - La Voix du Nord



Le député du Nord Christian Bataille est pour une loi interdisant le port du voile intégral sur la voie publique.

| L'INVITÉ DU DIMANCHE |

Christian Bataille, député de la 22e circonscription, a été l'un des premiers parlementaires à défendre la création d'une commission d'enquête sur le port de la burqa. L'un des plus fervents défenseurs de la laïcité à l'Assemblée nationale explique pourquoi ce sujet lui tient tant à coeur. Et déclare être pour l'interdiction pure et simple du voile intégral.

- Plusieurs medias rapportent que la proposition a été signée « par 58 députés, dont notamment Christian Bataille (...) Le hasard ?

Christian Bataille : « Non. Je suis, à l'Assemblée, l'un des principaux intervenants pour des questions de laïcité. Pour donner un exemple, il y a quelques semaines j'ai dénoncé la signature d'un décret qui autorise le Vatican à valider des diplômes obtenus dans des universités catholiques. » - **Pourquoi faut-il créer cette commission d'enquête ?**

« Il y a quelques années on a défendu l'idée d'interdire les signes religieux visibles dans les établissements publics. On pensait à l'époque que cela suffirait. Aujourd'hui nous assistons à une véritable prolifération de la burqa un peu partout en France. J'en ai vu en Seine-Saint-Denis, en banlieue lyonnaise des collègues alsaciens me disent qu'il y en a beaucoup la-bas. On rencontre de plus en plus de femmes entièrement voilées à Maubeuge, à Louvroil... » - **Qu'est-ce qui vous dérange ?**

« D'abord, c'est une véritable régression pour le droit des femmes. Jusque-là, en France, il y a eu un progrès continu : la condition de la femme - qui dans notre société était aussi inférieure à l'homme - s'est nettement améliorée. Là, on assiste à une vraie régression. La burqa, une femme sur cent la met peut-être volontairement mais pour les 99 autres, c'est le mari qui l'oblige. La burqa est une prison. On n'a pas le droit d'exiger d'une femme de cacher son visage le visage d'une femme n'est pas la propriété d'un homme. Ensuite, le développement de cette coutume est un fait politique. Sa prolifération est le signe du développement de l'intégrisme islamique. On le voit en Sambre-Avesnois comme ailleurs en France c'est un phénomène qui se propage de foyer en foyer. Le troisième argument est d'ordre sécuritaire. Sur la voie publique les gens ne peuvent pas cacher leur visage. Comment on pourrait interdire le port de la cagoule et tolérer la burqa ? » - **Certains pensent qu'une enquête peut aider à trouver des solutions sous forme de compromis, d'autres sont partisans d'une interdiction pure et simple.**

« Explications et confrontations ne suffiront pas. Il faut légiférer la dissimulation du visage doit être interdite sur la voie publique. » - **Si la proposition vient d'un député communiste, les signataires sont surtout des parlementaires UMP. Comment expliquer le faible soutien de la gauche ?**

« J'aurai souhaité qu'il y ait plus de gens de gauche. Au moins cela montre qu'il n'y a pas eu de pression. Moi, ça ne me dérange pas de poser ma signature à côté de celle d'un UMP quand c'est pour une cause juste. Parmi les socialistes il y en a qui sont plus réservés, parfois, sans doute, pour des raisons électoralistes. Mais je pense qu'il ne faut pas transiger sur des principes. » - **Le port du voile intégral se développerait notamment dans les milieux défavorisés.**

« C'est effectivement dans les milieux populaires les plus défavorisés que nous rencontrons ce phénomène plus qu'ailleurs. À Sous-le-Bois, on ne roule pas sur l'or... C'est justement pour cette raison qu'il faut prendre toute la mesure de ce problème. » • PROPOS RECUEILLIS PAR RUFUS DE RIDDER